



**Regate de Club DF 95**  
**Dimanche 24 Mars 2024**  
**Etang du vignoble (Valenciennes)**  
**Autorité Organisatrice : Cercle de voile de Valenciennes**

**Grade 5C**

Préambule

La régates est le reflet de notre pratique. Un comportement inapproprié des concurrents peut impacter négativement cette image. Tous les participants sont informés que leurs actions seront observées attentivement non seulement par les officiels de la course, mais aussi par le public. Merci de bien vouloir vous comporter avec dignité et respect.

**RÈGLES**

1. La régates sera régie par :
  - 1.1. les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile
  - 1.2. les règlements fédéraux,
  - 1.3. le système de course HMS en vigueur
  - 1.4. Le cas échéant l'addendum Q, Arbitrage direct des courses en flotte pour bateaux radiocommandés,
  - 1.5. le Système de réduction du nombre d'instruction (SYRNIN),
  - 1.6. Règlement Sportif FFV et Association France DF95,

**INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

Les IC seront disponibles au moment de leur inscription.

**3. ADMISSIBILITÉ – INSCRIPTION**

Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFVoile ou autres fédérations ayant un n° de voile fourni par l'association française de la classe DF95 et aux concurrents étrangers membres d'une association de classe DF95 (N° de voile valide)

La pré-inscription en ligne est impérative. En cas de problème merci de contacter l'organisation. Lien pour l'inscription : <https://forms.gle/rPP2QKXV9DYR XR8b8>

L'inscription de dernière minute reste possible sous réserve de possibilité d'accueil.

Les concurrents devront présenter leur licence FFVoile ou de leur fédération au moment de leur inscription.

Les concurrents étrangers peuvent présenter tout document attestant l'appartenance à un club et à la classe DF95.

Le certificat Médical n'est pas requis

**4. DROITS À PAYER**

Les droits d'inscription sont de 5 € à régler le jour de l'inscription.



## 5. PROGRAMME

### 5.1 Programme à terre

- 24 Mars 2024 08h30 - 10h00 : confirmation des inscriptions.
- 24 Mars 2024 après les courses : proclamation des résultats.

### 5.2 Programme des courses

- 24 Mars 2024 10h15 : affichage au tableau officiel des flottes et briefing des coureurs
- 24 Mars 2024 à 10h30 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement puis flottes à suivre,

**5.3** Dernière course : il ne sera pas fait de signal d'avertissement pour une nouvelle flotte après 16h.

## 7. CONTRÔLE DE JAUGE ET IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

Pour cette épreuve, qui est principalement une rencontre amicale, il n'y aura pas de certificat de jauge à présenter et pas de contrôle de jauge effectué sur place.

## 8. LIEU

L'épreuve se déroulera sur l'étang du vignoble, 70 rue Malplaquet, 59300 Valenciennes.

## 9. SYSTÈME DE COURSE ET CLASSEMENT

Le **HMS** (Heat Management System) sera utilisé.  
Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 3.

## 10. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

L'addendum Q, "Arbitrage direct des courses en flotte pour bateaux radiocommandés", s'appliquera et sera affiché au tableau officiel.

## 11. RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'administration.

Pour les fréquences autres que 2.4 GHz, le bulletin d'inscription devra mentionner quatre (4) fréquences, qui devront être disponibles pendant l'épreuve.

## 12. PRIX

Des prix de participation seront distribués à la discrétion de l'organisateur.



### **13. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### **14. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'IMAGE**

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement les organisateurs et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrement télévisuels et autres reproductions de lui-même ou de son bateau, pendant la période de la compétition intitulée « Championnat de Ligue DF 95 », à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation, son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Toutes informations utiles (et plan d'accès) sur le site <https://www.voile-valenciennes.fr>

Ou contact par mail : [voile.valenciennes@gmail.com](mailto:voile.valenciennes@gmail.com)